

Assemblées

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 15 DECEMBRE 2014

L'an deux mille quatorze, le quinze décembre à dix neuf heures trente, le Conseil Municipal, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 9 décembre 2014, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Karl OLIVE, Maire.

PRESENTS : M. BERÇOT Mme DOS SANTOS M. MONNIER M. MEUNIER
Mme de VAUCOULEURS M. NICOT Mme MESSMER M. BLOCH Mme XOLIN M. PROST
Mme GRIMAUD Mme CONTE M. DUPART Mme SMAANI M. DJEYARAMANE M. ROGER
M. LETELLIER Mme LEFEBVRE Mme HUBERT M. MOULINET Mme MAIRET Mme GRAPPE
M. DE JESUS PEDRO M. VACQUIER Mme EMONET-VILLAIN Mme BELVAUDE M. POCHAT
Mme DRAY-BAZERQUE M. PRADOUX Mme KOFFI Mme VINAY M. ALLAOUCHICHE
Mme LOQUE M. LEGRAND M. HEDRICH.

POUVOIRS : Mme EL MASAUDI à M. OLIVE M. FEVRIER à M. HEDRICH.

ABSENT : M. SHEEHAN.

SECRETARE : Mme CONTE.

Les membres présents forment la majorité des membres du Conseil en exercice, lesquels sont au nombre de trente neuf.

- :- :- :-

ASSEMBLEES

1) NOUVELLE DESIGNATION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL DELEGUE AU LOGEMENT.

Délibération adoptée à la majorité des présents, moins 5 abstentions.

2) NOUVELLE DESIGNATION DE REPRESENTANTS AU SEIN DE LA COMMISSION D'ATTRIBUTION DES LOGEMENTS SOCIAUX.

Délibération adoptée à la majorité des présents, moins 5 abstentions.

3) CREATION D'UN POSTE DE CONSEILLER MUNICIPAL DELEGUE ET DESIGNATION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL DELEGUE A LA COORDINATION DES REFERENTS DES QUARTIERS.

Délibération adoptée à la majorité des présents, moins 5 abstentions.

4) MODIFICATION DU TABLEAU DE REPARTITION DES INDEMNITES DES ELUS.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

5) ADOPTION DE LA CHARTE D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

URBANISME

6) AVIS SUR LA REVISION DU DECRET N°2006-1140 DU 13 SEPTEMBRE 2006 PORTANT CREATION DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER D'ILE-DE-FRANCE ET ABROGATION DU DECRET PORTANT CREATION DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DES YVELINES.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

7) DESAFFECTATION, PUIS CESSION AU GROUPE PIERREVAL, D'UNE PORTION DU CHEMIN RURAL N° 23 DIT « DU CHAMP AUX LIEVRES », DE 139 M² ENVIRON, NON CADASTRE, FAISANT PARTIE DU DOMAINE PRIVE COMMUNAL, A L'INTERSECTION DE LA RUE DE VILLIERS EN VUE DE LA CONSTRUCTION DE LOGEMENTS EN ACCESSION ET DE LOGEMENTS SOCIAUX.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

8) AUTORISATION DE LA VILLE DE POISSY A LA SARL PIERREVAL INGENIERIE, PROMOTEUR IMMOBILIER, POUR LE DEPOT D'UN DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE SUR UNE PORTION DU CHEMIN RURAL N° 23 DIT « DU CHAMP AUX LIEVRES » POUR LA REALISATION DE 61 LOGEMENTS DONT 15 LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

9) AVIS SUR LA MISE EN COMPATIBILITE DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE POISSY DANS LE CADRE DU PROJET DE TANGENTIELLE OUEST PHASE 2 - SAINT-GERMAIN-GRANDE CEINTURE / ACHERES-VILLE RER.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

10) SIGNATURE D'UNE CONVENTION D'ACCOMPAGNEMENT ENTRE LE CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT (C.A.U.E 78) ET LA COMMUNE DE POISSY.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

11) SIGNATURE D'UNE CONVENTION FINANCIERE AVEC FRANCE HABITATION CONCERNANT LA SUBVENTION AUX TRAVAUX DE DEMOLITION DU BATIMENT I SIS A LA COUDRAIE.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

12) MANDATS DE VENTE ACCORDES AUX AGENCES IMMOBILIERES ALFA FONCIER ET LA FORET DE POISSY.

Délibération adoptée à la majorité des présents, moins 1 abstention.

13) VENTE DE L'APPARTEMENT SIS 12 RUE DU 8 MAI 1945 A POISSY.

Délibération adoptée à la majorité des présents, moins 1 abstention.

14) CESSION A L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DES YVELINES D'UN ENSEMBLE IMMOBILIER NON BATI DE 298 615 M² SITUE AUX LIEUX DITS « LES PIECES DE L'HOSPICE, LE CAUCHEMAR, LES GLAISES, LES BRETAGNES » ET APPROBATION D'UNE CONVENTION TRIPARTITE.

Délibération adoptée à la majorité des votants, moins 4 non participation au vote.

FINANCES

15) INTEGRATION PARCELLES « OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE ».

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

16) BUDGET PRINCIPAL M14 - MODIFICATION DE L'AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2013.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

17) DM2.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

18) SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION « POISSY-VOLLEY ».

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

19) MODIFICATION DE L'ARTICLE 1 DU REGLEMENT FINANCIER DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

20) AUTORISATIONS DE PROGRAMME / CREDITS DE PAIEMENT SDSI FIBRE OPTIQUE.

Délibération adoptée à la majorité des présents, moins 4 abstentions.

21 A 23) AUTORISATIONS DE PROGRAMME / CREDITS DE PAIEMENT REVISIONS CREDIT :

- 21) RENOVATION URBAINE LA COUDRAIE,**
- 22) HOTEL DE VILLE, BATIMENT ET ASCENSEUR,**
- 23) RENOVATION DU MUSEE DU JOUET.**

Délibérations adoptée à l'unanimité des présents.

24 A 26) AJUSTEMENTS CREDITS DE PAIEMENT AVEC AUTORISATIONS DE PROGRAMME :

- 24) ECOLE NELSON MANDELA,**
- 25) ESPACE HABITANTS,**
- 26) ESPACE JEUNESSE.**

Délibérations adoptée à l'unanimité des présents.

27) DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2015.

Délibération sans vote.

28) BUDGET PRINCIPAL (M14) - AUTORISATION SPECIALE AVANT L'ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2015. OUVERTURE DE CREDITS - SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

29 A 32) BUDGET PRINCIPAL 2015 – AUTORISATION SPECIALE VALANT OUVERTURE DE CREDITS ET AUTORISATION DE VERSEMENT D’UNE AVANCE SUR SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2015 AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015 AUX ASSOCIATIONS CONVENTIONNEES.

29) DELIBERATION UNIQUE REGROUPANT LES ASSOCIATIONS CONCERNEES PAR UNE SUBVENTION SUPERIEURE A 23 000 EUROS EN 2014 ET LIEES A LA VILLE PAR UNE CONVENTION D’OBJECTIFS ET DE MOYENS.

Délibération adoptée à l’unanimité des présents.

29A) CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET DE DANSE DE POISSY

Délibération adoptée à la majorité des votants, moins 5 non participation au vote.

29B) CLUB SAINT-EXUPERY

Délibération adoptée à la majorité des votants, moins 2 non participation au vote.

29C) OFFICE DE TOURISME

Délibération adoptée à la majorité des votants, moins 3 non participation au vote.

ASSOCIATION CONCERNEE PAR UNE SUBVENTION INFERIEURE A 23 000 EUROS EN 2014 ET LIEES A LA VILLE PAR UNE CONVENTION :

- 30) LES SITES LE CORBUSIER,**
- 31) LES SONS DE POISSY RADIO,**
- 32) POISSY VOLLEY.**

Délibérations adoptée à l’unanimité des présents.

33 A 35) BUDGET PRINCIPAL 2015 - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ETABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX - AUTORISATION SPECIALE VALANT OUVERTURE DE CREDITS ET AUTORISATION DE VERSEMENT D’UNE AVANCE AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015 :

33) CAISSE DES ECOLES

Délibération adoptée à la majorité des votants, moins 6 non participation au vote.

34) REGIE CHARGEE DE L’EXPLOITATION DU THEATRE

Délibération adoptée à la majorité des votants, moins 6 non participation au vote.

35) CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE.

Délibération adoptée à la majorité des votants, moins 7 non participation au vote.

36) ADMISSION EN NON-VALEUR DE PRODUITS IRRECOURABLES DE 2008.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

37) BUDGET ANNEXE - EAU ET ASSAINISSEMENT – AUTORISATION SPECIALE AVANT L'ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2015 - OUVERTURE DE CREDITS SECTION D'INVESTISSEMENT DEPENSES.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

38) DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA REGION ILE DE FRANCE POUR LA RECUPERATION D'EAU DE SOURCE TRANSITANT PAR LA GALERIE AUX MOINES.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

39) DEMANDE DE SUBVENTION A LA REGION ILE DE FRANCE, AU TITRE DES CREDITS DE RENOUVELLEMENT URBAIN, POUR LA CREATION DE L'EQUIPEMENT D'ENTREE DE LA COUDRAIE ET DE SES ABORDS, DONT UNE CRECHE.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

ENFANCE

40) SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA SOCIETE 1001 CRECHES POUR L'ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS.

Délibération adoptée à la majorité des présents, moins 4 voix contre.

41) SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC LA SOCIETE EVANCIA BABILOU POUR L'ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

JEUNESSE

42) DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL GENERAL DES YVELINES, POUR LE FONCTIONNEMENT DE L'ACCUEIL DE LOISIRS « 11-17 ANS ».

Délibération adoptée à la majorité des présents, moins 4 abstentions.

COMMERCE

43) DON DES INVENDUS DE LA BOURSE AUX JOUETS AU SECOURS POPULAIRE.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

44) EXERCICE DU DROIT A LA FORMATION DES ELUS.

Délibération adoptée à la majorité des présents, moins 2 abstentions.

PARTENARIATS CULTURELS

45) PRINCIPE DE CREATION DU FONDS DE DOTATION « FONDS POUR LA CULTURE ET LE PATRIMOINE A POISSY ».

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

ELECTIONS

46) RECENSEMENT RENOVE DE LA POPULATION – COLLECTE 2015.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

47) REMUNERATION DES PERSONNELS PARTICIPANT AUX ELECTIONS PRESIDENTIELLES, LEGISLATIVES, REGIONALES, DEPARTEMENTALES, MUNICIPALES, EUROPEENNES ET REFERENDUMS.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

SERVICES TECHNIQUES

48) RAPPORT PRIX ET QUALITE DU SERVICE DECHETS.

Délibération sans vote.

49) RAPPORT PRIX ET QUALITE EAU POTABLE.

Délibération sans vote.

50) RAPPORT ASSAINISSEMENT.

Délibération sans vote.

VIE SOCIALE/JEUNESSE ET SPORTS

51) NOUVELLE DENOMINATION : L'ESPACE DES AINES DEVIENT « LA MAISON BLEUE ».

Délibération adoptée à la majorité des présents, moins 4 abstentions.

52) NOUVELLE DENOMINATION : L'ESPACE JEUNESSE DEVIENT « LA SOURCE ».

Délibération adoptée à la majorité des présents, moins 4 abstentions.

INTERCOMMUNALITE

53) EXERCICE 2014 : BUDGET PRINCIPAL - MISE A DISPOSITION DES BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES POUR L'EXERCICE DE LA COMPETENCE « COLLECTE, TRAITEMENT ET VALORISATION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES » - SIGNATURE DU PROCES-VERBAL ENTRE LA COMMUNE DE POISSY ET LA COMMUNAUTE DE COMMUNES.

Délibération adoptée l'unanimité des présents.

Le présent compte rendu est affiché le 19 décembre 2014.

**Le Maire,
Conseiller Général des Yvelines,
Président de la P.A.C.
Karl OLIVE**